

D-2020-056

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	63
Votants	65

Conseil Communautaire du 18 juin 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 12 juin 2020, s'est réuni, en session ordinaire en En visio, sous la présidence de Daniel BENQUET, Président

COMPTES DE GESTION 2019 DU RECEVEUR COMMUNAUTAIRE

Etaients présents

Daniel BENQUET - Dante RINAUDO - Jacques BILIRIT - Gilles LAGAÛZÈRE - Jean Luc ARMAND - Maryline DE PARSCAU - Michel COUZIGOU - Christophe COURREGELONGUE - Pierre IMBERT - Michel PÉRAT - Didier MONPOUILLAN - Marie-France BONNEAU - Lydie ANGELY - Marie-Catherine BALLEREAU - Regis BARD - Emilie BAYLE - Catherine BERNARD - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Daniel BORDENEUVE - Liliane BORDES - Eric BOUCHAUD - Serge CADRET - Martine CALZAVARA - Pierre CAMANI - Laurent CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Anne-Marie CHAUMONT - Roland CHRISTEN - Charles CILLIERES - Patrick COUZINEAU - Jean Claude DERC - Jean-Luc DUBOURG - Gilbert DUFOURG - Denis DUTEIL - Benjamin FAGES - Daniel GAIDELLA - Claudette GALLESIO - Joël HOCQUELET - Guy IANOTTO - Liliane KULTON - Philippe LABARDIN - Jean-Michel LABORDE - Claude LALANDE - Guy LAUMET - Alain LERDU - Anne MAHIEU - Gaëtan MALANGE - Bernard MANIER - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD - Christian PEZZUTTI - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Régine POVEDA - Didier RESSIOT - Sylvie SCAFFINI - Jean François THOUMAZEAU - Jean-Pierre TILHAC - Laurence VALAY - Jacques VERDELET - Nadine ZANARDO - René ZAROS

Absents ou excusés

Daniel BARBAS - Sophie BORDERIE - Marie Françoise BOUGUES - Serge CARBONNET - Jacqueline CORREGES - Alain DALLA MARIA - Michel HOSPITAL - Josette JACQUET - Christian JAMBON - Claude LAGARDE - Elizabeth LE CHARPENTIER - Jean-Pierre MARCHAND - Bernard MONPOUILLAN - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE - Valérie TACCO

Pouvoirs de

Sophie BORDERIE A Jacques BILIRIT - Christian JAMBON A Claudette GALLESIO

Secrétaire de séance

Jean-Pierre TILHAC

COMPTES DE GESTION 2019 DU RECEVEUR COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Daniel BENQUET

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet d'approuver les comptes de gestion 2019 transmis par Mme le Receveur Communautaire.

Exposé des motifs

Conformément à l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif.

Les comptes de gestion présentés par Mme SAGE, receveur de Val de Garonne Agglomération sont les suivants :

- le Budget Principal ;
- le Budget Annexe Pépinières d'entreprises;
- le Budget Annexe Transports Publics Urbains ;
- le Budget Annexe Prestations Voirie ;
- le Budget Annexe GEMAPI Gestion Milieux Aquatiques ;
- le Budget Annexe Lotissements communautaires ;
- le Budget Annexe Zones d'Activités Economiques ;

Les données de ces documents sont conformes à celles de la comptabilité administrative de Val de Garonne Agglomération.

Le Conseil Communautaire,

Décide que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par Mme le Receveur Communautaire, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part,

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

Votants	65	
Pour	65	
Contre	0	
Abstention	0	

Publication / Affichage

Le 26 juin 2020

Fait à Marmande le 18 juin 2020

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération